

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

INSERTEURS: Annonces: la ligne... 20 c.

Reclames: " " " 30 c. Faits divers: " " " 50 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C<sup>o</sup>, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, place de la Bourse; à Bruxelles, à l'OFFICE de PUBLICITE.

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.50 Six mois... 26.00 Un an... 50.00

ROUBAIX, 3 JUILLET 1879

BOURSE DE PARIS DU 3 JUILLET Cours à terme de 1 h. 02, communiqués par M. F. MASSE, banquier, 82 et 84, rue Richelieu, Paris.

Table with columns: Valeurs, Cours du jour, Cours précédents. Lists various securities and their prices.

BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental) 3 JUIL. 2 JUIL. Lists government securities.

Service particulier 3 JUIL. 2 JUIL. Lists specific services and their prices.

DEPECHES COMMERCIALES New-York, 3 juillet. Change sur Londres, 4,85 50; change sur Paris, 5,16 25/100.

DEPECHES DE MM. Schlegel-Daubeuf et C<sup>o</sup>, Banquiers à Roubaix par M. Bulteau-Gry. Hâve, 3 juillet. Ventes 160 h. Marché calme.

BULLETIN DU JOUR Comme on l'a vu dans le compte-rendu de la dernière heure, M. Jules Simon a lu au Sénat son rapport sur le projet de loi relatif aux retours des Chambres à Paris.

municipal, c'est au Luxembourg que siègera le Sénat. Il faut que l'édifice parisienne en prenne son parti, elle ira s'installer où elle pourra.

Le second point examiné par le rapporteur est de savoir dans quelles circonstances les Chambres pourront se transporter hors de Paris.

1<sup>o</sup> Si la Chambre des députés était saisie d'une demande de mise en accusation contre le président de la République ou les ministres;

2<sup>o</sup> Si le Sénat était saisi d'une demande de dissolution;

3<sup>o</sup> S'il y avait lieu de se réunir en Congrès;

4<sup>o</sup> Enfin si le Sénat était constitué en Cour de justice.

Pour ces cas exceptionnels, M. Jules Simon est d'avis que le bureau aura à décider s'il y a lieu de se rendre à Versailles où les locaux actuellement affectés aux deux Chambres devront être conservés.

Une autre question importante à résoudre est celle de la sécurité du parlement à laquelle le gouvernement a pourvu par les articles 5, 6, 7 et 8 de son projet de loi.

Comme on l'a vu dans le compte-rendu de la dernière heure, M. Jules Simon a lu au Sénat son rapport sur le projet de loi relatif aux retours des Chambres à Paris.

universitaires, y recevoir un diplôme de médecine, de docteur en droit ou de docteur en sciences.

En Irlande plus encore qu'en Angleterre, le protestantisme éprouve pour les catholiques un sentiment d'antipathie souvent poussé jusqu'à la haine.

1<sup>o</sup> Si la Chambre des députés était saisie d'une demande de mise en accusation contre le président de la République ou les ministres;

2<sup>o</sup> Si le Sénat était saisi d'une demande de dissolution;

3<sup>o</sup> S'il y avait lieu de se réunir en Congrès;

4<sup>o</sup> Enfin si le Sénat était constitué en Cour de justice.

Pour ces cas exceptionnels, M. Jules Simon est d'avis que le bureau aura à décider s'il y a lieu de se rendre à Versailles où les locaux actuellement affectés aux deux Chambres devront être conservés.

Comme on l'a vu dans le compte-rendu de la dernière heure, M. Jules Simon a lu au Sénat son rapport sur le projet de loi relatif aux retours des Chambres à Paris.

Comme on l'a vu dans le compte-rendu de la dernière heure, M. Jules Simon a lu au Sénat son rapport sur le projet de loi relatif aux retours des Chambres à Paris.

de donner par tous les sacrifices, celui même de la fortune et du sang, au bien de la patrie.

Voilà les doctrines jésuitiques à essentiellement étrangères. Est-il possible de battre la contrevente en présence de pareilles démonstrations?

Après avoir établi le peu de fondement des raisons données par la révolution victorieuse pour motiver l'existence de cette loi...

Il y a deux Français: la France conservatrice et la France radicale.

Une partie serait composée des libertés sociales ou civiles, des libertés qui mettent à l'aise l'activité de l'homme, du père, du citoyen, du ménage...

Une autre partie serait composée des libertés sociales ou civiles, des libertés qui mettent à l'aise l'activité de l'homme, du père, du citoyen, du ménage...

Une autre partie serait composée des libertés sociales ou civiles, des libertés qui mettent à l'aise l'activité de l'homme, du père, du citoyen, du ménage...

Une autre partie serait composée des libertés sociales ou civiles, des libertés qui mettent à l'aise l'activité de l'homme, du père, du citoyen, du ménage...

Une autre partie serait composée des libertés sociales ou civiles, des libertés qui mettent à l'aise l'activité de l'homme, du père, du citoyen, du ménage...

projet de loi sur l'enseignement, est un document technique, inexplicable, bon seulement à figurer, comme pièce à conviction, dans le casier judiciaire de la secte maçonnique.

La mort du prince Louis-Napoléon Plus il nous arrive de documents sur la mort du prince Louis-Napoléon Bonaparte, moins nous comprenons ce drame douloureux.

Le résultat de dépositions qu'à la première alerte, tout le monde est parti au galop sans ordre et sans commandement, chacun ne songeant qu'à sa propre sûreté et abandonnant les camarades et le prince démontés.

Un soldat dit à son camarade: « Mets les éperons dans le ventre de ton cheval, mon garçon, le prince est par terre! »

Un autre dit à son camarade: « Mets les éperons dans le ventre de ton cheval, mon garçon, le prince est par terre! »

Un autre dit à son camarade: « Mets les éperons dans le ventre de ton cheval, mon garçon, le prince est par terre! »

Un autre dit à son camarade: « Mets les éperons dans le ventre de ton cheval, mon garçon, le prince est par terre! »

Un autre dit à son camarade: « Mets les éperons dans le ventre de ton cheval, mon garçon, le prince est par terre! »

Un autre dit à son camarade: « Mets les éperons dans le ventre de ton cheval, mon garçon, le prince est par terre! »

même chez les Zouaves. — Une très-curieuse brochure l'a prouvé à propos de l'article 7 — foulés aux pieds, et cela, avec un cynisme inouï.

On a loué, comme il fallait, le bon et beau discours de M. Lamy contre les projets Ferry.

On a loué, comme il fallait, le bon et beau discours de M. Lamy contre les projets Ferry.

On a loué, comme il fallait, le bon et beau discours de M. Lamy contre les projets Ferry.

On a loué, comme il fallait, le bon et beau discours de M. Lamy contre les projets Ferry.

On a loué, comme il fallait, le bon et beau discours de M. Lamy contre les projets Ferry.

On a loué, comme il fallait, le bon et beau discours de M. Lamy contre les projets Ferry.

On a loué, comme il fallait, le bon et beau discours de M. Lamy contre les projets Ferry.

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 4 JUILLET

— 48 —

LA VIEILLESE

DE MONSIEUR LECOQ

Par M. F. DU BOISGOBEY

PREMIERE PARTIE

21. LECOQ se débrouille

— Le malheureux enfant ne savait plus ce qu'il faisait... il se voyait deshonorer... il pensait à la déshonneur de sa fiancée...

que cet homme était votre fils, il n'aurait peut-être pas eu le courage de l'amener à la préfecture.

— Je le verrai... je lui parlerai... m'aidera dans mes recherches... car je ne renonce pas à l'espoir d'innocenter Louis...

— Elle est à peine commencée, vous devez bien le penser. Votre fils est rentré au Dépôt hier soir, à onze heures, et ce matin il n'a pas été interrogé.

— On la fera, n'en doutez pas, mon cher Lecoq, et je ne désespère pas de vous ramener Louis bientôt... peut-être ce soir.

— Je ne le crains pas, dit-il d'un ton ferme M. Lecoq. Me sera-t-il permis de voir mon fils?

— Oui, j'ai obtenu, non sans peine, que cette faveur ne fût pas refusée à un homme qui n'avait rendu des services exceptionnels.

— Je vous remercie, mon vieil ami. Dans une heure, je me présenterai à votre cabinet.

— Encore un mot. Tolbiac s'est-il mêlé de l'arrestation?

— En aucune façon. Je vous dirai même qu'il s'est peu occupé de l'affaire et que nous sommes assez contents de lui. Cependant, il est probable qu'on ne la lui retirera pas, car elle est loin d'être éclaircie et nous n'avons personne pour le remplacer.

— C'est tout ce que je voulais savoir, dit-il.

M. Lecoq en reconduisant le chef de la sûreté.

Et, quand il eut refermé la porte de l'appartement, le vieillard, refaisant ses armes et composant son visage, revint au salon, où Mme Lecomte et sa fille l'attendaient dans de cruelles angoisses.

— Rassurez-vous, leur dit-il gaiement. Louis a été victime d'une méprise. Il s'est réclamé de moi, et, comme je suis honorablement connu, un des chefs de la police a pris la peine de venir lui-même me raconter l'aventure.

— On la fera, n'en doutez pas, mon cher Lecoq, et je ne désespère pas de vous ramener Louis bientôt... peut-être ce soir.

— Je ne le crains pas, dit-il d'un ton ferme M. Lecoq. Me sera-t-il permis de voir mon fils?

— Oui, j'ai obtenu, non sans peine, que cette faveur ne fût pas refusée à un homme qui n'avait rendu des services exceptionnels.

— Je vous remercie, mon vieil ami. Dans une heure, je me présenterai à votre cabinet.

— Encore un mot. Tolbiac s'est-il mêlé de l'arrestation?

— En aucune façon. Je vous dirai même qu'il s'est peu occupé de l'affaire et que nous sommes assez contents de lui. Cependant, il est probable qu'on ne la lui retirera pas, car elle est loin d'être éclaircie et nous n'avons personne pour le remplacer.

— C'est tout ce que je voulais savoir, dit-il.

Devant les femmes, il s'était contenu; il avait même feint d'être sans inquiétude parce qu'il voulait à tout prix les rassurer.

Depuis qu'il était seul, il se contenait encore, car il sentait qu'il fallait agir non pleurer.

Il avait le cœur brisé, mais il se radissait contre l'émotion, et, au lieu de se lamenter, il se préparait virilement à défendre son fils.

D'ailleurs, il le croyait innocent, et il se faisait fort de démontrer, sans trop de peine, l'absurdité de l'accusation.

Le vieux policier savait par expérience, qu'on fait souvent fautive route au début d'une instruction criminelle.

Il était fermement convaincu qu'il y avait eu méprise, que son ancien auxiliaire Pleudouche s'était trompé, qu'il avait abusé par des coïncidences et emporté par son zèle, que le jeune homme avait perdu la tête et donne des explications insuffisantes ou qu'il est, maladroite.

Or, lui Lecoq, dit le père Tire-au-Clair, il était passé maître dans l'art de débrouiller les piquettes, de rectifier les appréciations erronées, et de présenter sous leur vrai jour les faits mal observés.

Il ne doutait donc pas d'obtenir de son fils une confession sincère, confession qui le justifierait complètement et prouverait qu'on s'était fourvoyé en l'arrêtant sur de simples indices.

Depuis qu'il ne se dissimulait pas la gravité de la situation.

Le crime avait eu un retentissement énorme. Les journaux ne parlaient que du mystère de la rue de l'Arbalète. L'opinion

publique s'était émue. On s'étonnait que le coupable échappât aux recherches et on ne se gênait pas pour blâmer les agents qui n'avaient pas encore su le découvrir.

Le chef de la sûreté et les magistrats piqués au jeu, devaient donc attacher une grande importance à établir que le premier individu sur lequel on avait mis la main était bien l'assassin du pavillon, prendre par conséquent fort au sérieux les charges qui pesaient sur Louis, et mettre beaucoup d'ardeur à instruire son affaire.

Les juges les plus intégrés et les plus éclairés peuvent se passionner tout comme d'autres hommes dans les questions qui intéressent leur amour-propre professionnel, et il leur en coûte de reconnaître leurs erreurs.

Le père Lecoq savait fort bien que, dans le duel à armes très-inegales qu'il allait engager, il rencontrerait trois adversaires redoutables: la justice, la police et le sentiment populaire, toujours porté à condamner sans examen un accusé qui a contre lui les apparences.

Il savait aussi que son fils, alors même qu'on le remettait en liberté faute de preuves, sortirait fort meurtri de ce combat dont sa tête n'était pas le seul enjeu.

A tort ou à raison, on ne croit guère à l'innocence des gens relâchés ou acquittés, et le seul fait d'avoir été jugé ou seulement inculpés laisse sur leur réputation une tache dont il leur est très difficile de se laver.

Le crime avait eu un retentissement énorme. Les journaux ne parlaient que du mystère de la rue de l'Arbalète. L'opinion

publique s'était émue. On s'étonnait que le coupable échappât aux recherches et on ne se gênait pas pour blâmer les agents qui n'avaient pas encore su le découvrir.

Le chef de la sûreté et les magistrats piqués au jeu, devaient donc attacher une grande importance à établir que le premier individu sur lequel on avait mis la main était bien l'assassin du pavillon, prendre par conséquent fort au sérieux les charges qui pesaient sur Louis, et mettre beaucoup d'ardeur à instruire son affaire.

Les juges les plus intégrés et les plus éclairés peuvent se passionner tout comme d'autres hommes dans les questions qui intéressent leur amour-propre professionnel, et il leur en coûte de reconnaître leurs erreurs.

Le père Lecoq savait fort bien que, dans le duel à armes très-inegales qu'il allait engager, il rencontrerait trois adversaires redoutables: la justice, la police et le sentiment populaire, toujours porté à condamner sans examen un accusé qui a contre lui les apparences.

Il savait aussi que son fils, alors même qu'on le remettait en liberté faute de preuves, sortirait fort meurtri de ce combat dont sa tête n'était pas le seul enjeu.

A tort ou à raison, on ne croit guère à l'innocence des gens relâchés ou acquittés, et le seul fait d'avoir été jugé ou seulement inculpés laisse sur leur réputation une tache dont il leur est très difficile de se laver.

— Mon Dieu, oui. Il était bien obligé de faire son devoir; d'ailleurs il ne connaissait pas l'homme qu'il arrêtait, et s'il avait su

— Mon Dieu, oui. Il était bien obligé de faire son devoir; d'ailleurs il ne connaissait pas l'homme qu'il arrêtait, et s'il avait su

— Mon Dieu, oui. Il était bien obligé de faire son devoir; d'ailleurs il ne connaissait pas l'homme qu'il arrêtait, et s'il avait su

— Mon Dieu, oui. Il était bien obligé de faire son devoir; d'ailleurs il ne connaissait pas l'homme qu'il arrêtait, et s'il avait su

— Mon Dieu, oui. Il était bien obligé de faire son devoir; d'ailleurs il ne connaissait pas l'homme qu'il arrêtait, et s'il avait su

— Mon Dieu, oui. Il était bien obligé de faire son devoir; d'ailleurs il ne connaissait pas l'homme qu'il arrêtait, et s'il avait su

A suivre.